

Annexe 11 - Lot 6

MOYENS HUMAINS OEUVRANT MIS A DISPOSITION

Lot n° 6

SITES	NOMBRE D'AGENTS OEUVRANT PAR SITE	NOMBRE D'HEURES PAR AGENT/JOUR * EN H ET MN	NOMBRE D'HEURES TOTAL PAR SITE/JOUR
TOTAL NOMBRE D'HEURES PAR JOUR			

Le nombre d'heures total par site et par jour devra impérativement être notifié en heures et minutes sur la base de 5 jours ouvrés (du lundi au vendredi) sur une plage horaire comprise entre 17h00 et 20h00 donc ne devant pas excéder 3h par agent. Le total des heures prises en compte sont celles effectuées par les agents qui oeuvrent **quotidiennement.*

FAIT A

LE

Annexe 11 - Lot 6

MOYENS HUMAINS NON OEUVRANT MIS A DISPOSITION

Lot n° 6

SITES	NOMBRE D'AGENTS NON OEUVRANT (Contremaitres, Inspecteurs)	FREQUENCE DE PASSAGE POUR CONTRÔLE / MOIS

FAIT A

LE